

Le petit journal de Saint-Thibéry

N°14 Juin > Septembre 2017

P. 8-9
Dossier spécial :
La place Francis Laurent

P. 3
Stop aux bacs d'ordures ménagères dans la rue
P. 16
Agenda du trimestre





L'édito du maire



La baisse de la dotation de l'État nous contraint à augmenter le taux communal d'imposition.

Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, nous avons augmenté les taux communaux d'imposition. Cela nous a été imposé par la baisse de la dotation globale de fonctionnement, qui entre 2013 et 2017 a baissé de 70000€. L'augmentation de la fiscalité et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettent de compenser cette baisse et de dégager des fonds propres indispensables à l'investissement.

Les taux de St Thibéry sont largement en dessous de la moyenne tant départementale que nationale et je vous rappelle qu'ils n'avaient pas été augmentés depuis plus de trente ans, un record qui compte tenu du désengagement de l'État sera difficile à battre.

Nous avons privilégié une politique de maintien de l'investissement, en voici les grandes lignes :

- La poursuite du programme de réfection des classes du groupe scolaire.
- Des travaux de sécurisation de ce même groupe scolaire.
- La première phase de l'accessibilité, des bâtiments communaux et des arrêts de bus, aux personnes handicapées.
- La modernisation du réseau d'éclairage public, à fin d'économies d'énergie.

- La remise en état de plusieurs chemins communaux fortement endommagés par les intempéries de l'automne.

A tout cela s'ajoute l'aménagement de l'entrée de ville côté Bessan, entre le rond-point de la zone de la Crouzette et la croix de la mission, qui a pour but d'embellir et de sécuriser ce tronçon. Un investissement de 1 600 000 € réalisé en trois phases. L'année 2017 est consacrée aux études et à l'élaboration des dossiers de subventions auprès du Département, de l'État, de l'Agglomération et de l'Europe. Les travaux s'étaleront sur trois exercices budgétaires de 2018 à 2020. La présentation de ce projet fera l'objet d'une réunion publique vraisemblablement en fin d'année.

Nous avons maintenu le budget des subventions aux associations, qui sont indispensables à la cohésion sociale et à la qualité de vie.

En cette fin d'année scolaire, je souhaite aux collégiens, lycéens et étudiants qui préparent des examens, courage et réussite et à vous tous un bel été.

Guy AMIEL
Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-5 MUNICIPALITÉ

- Gestion des containers
- Les élections
- Cartes électorales
- Signalétique
- Urbanisme

P 6-7 VIVRE ENSEMBLE

- Les floralies
- Le carnaval
- La maison des jeunes
- Les 100 ans de Reine

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

- La place Francis Laurent

P 10-11 VIE SCOLAIRE

- Restaurant scolaire
- Actu des écoles

P 12-13 L'ACTU DES ASSOS

- L'actualité des associations

P 14 VOTRE SANTÉ

- La rando Téléthron
- Cancer : la prévention

P 15 INFOS PRATIQUES

- État-civil
- Nouveau à Saint-Thibéry
- Lutter contre le moustique tigre
- Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

- Juin à août

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction, mise en page : D.Guilbert
Crédit photos : associations, mairie
Impression : Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

Les containers d'ordures ménagères ne doivent plus traîner dans les rues

La gestion des containers d'ordures ménagères devient un véritable fléau. Les incivilités se multiplient sur les points de collecte : les sacs et ordures sont déposés de manière sauvage. Par ailleurs, que ce soit au niveau des lotissements ou du centre du village, les bacs jaunes et verts stagnent des semaines entières dans la rue, au détriment de l'image du village mais surtout de la sécurité des habitants. En effet, lors des périodes de risques d'inondations les containers deviennent un véritable danger puisque emportés par les eaux ils constituent des obstacles pouvant gêner l'écoulement. Il peuvent aussi représenter un danger pour les



secouristes et perturber les opérations de sauvetage. La sécurité est l'affaire de tous, chacun doit en être conscient et prendre ses responsabilités.

Nous rappelons que les ordures ménagères (poubelle verte) et le tri sélectif (poubelle jaune) sont collectés respectivement les lundis/jeudis matin et le vendredi matin. Pour une commune propre merci de ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique en dehors du temps de collecte (sauf autorisation particulière). Elles doivent être sorties

la veille au soir et rentrées le plus rapidement possible après la collecte. Pensez à consulter le site internet de la commune lors des jours fériés car de nombreuses collectes sont décalées ou annulées.

Tous les bacs doivent être étiquetés à votre adresse. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter le Sictom au 04 67 98 45 83 afin d'obtenir une nouvelle étiquette.

Si vous laissez un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750€ (voire 3750 € s'il s'agit de déchets professionnels). Ces infractions pourront être constatées par un agent de la police municipale.

SIGNALÉTIQUE URBAINE

La signalétique urbaine mise en place l'an dernier devrait être complétée avant le mois d'août.

Le totem situé à l'entrée de l'espace commerçant indiquera les nouvelles activités : boulangerie, caviste, primeur etc.

Au niveau du rond-point du quartier de la Caritat de nouvelles lames indiqueront les directions à prendre pour rejoindre la microcrèche et les domaines viticoles. Enfin, un totem devrait être installé à l'entrée du hameau agricole.

SIGNALÉTIQUE VISITE GUIDÉE

Chaque année l'Office du tourisme édite un plan de visite guidée de la commune. Dans ce cadre la municipalité travaille à la mise à jour du fléchage de ce parcours afin de faciliter l'orientation et l'accès aux informations des sites les plus visités. De nouveaux panneaux seront mis en place pour compléter les panneaux existants. Parmi ces derniers les plus abîmés seront remplacés. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'association pour la préservation du patrimoine qui a contribué à la rédaction des contenus

BILAN ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À SAINT-THIBÉRY

Premier tour

1950 inscrits - 1520 votants
21 votes blancs - 13 votes nuls

LE PEN	542	LASSALLE	31
MELENCHON	275	POUTOU	22
MACRON	228	ARTHAUD	16
FILLON	224	ASSELINEAU	14
HAMON	72	CHEMINADE	0
DUPONT-AIGNAN	62		

Deuxième tour

1950 inscrits - 1425 votants
139 votes blancs - 41 votes nuls

LE PEN	693	MACRON	552
--------	-----	--------	-----

MISE À JOUR DES CARTES ÉLECTORALES

L'impression des nouvelles cartes électorales a mis en évidence que certaines adresses des électeurs ne sont pas à jour. Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte ou si les informations (nom, prénom ou adresse) contenues ne sont pas exactes, veuillez contacter la mairie pour la mise à jour de ces informations.

CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

Si vous avez besoin de contacter les agents de la police municipale de Saint-Thibéry, ils sont désormais joignables par téléphone :

du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 au 04 67 77 97 92.

URBANISME

Désormais c'est le service d'Application du Droit des Sols (ADS) de Pézenas qui prend en charge toutes les questions relatives à l'urbanisme.

Adresse : résidence de la butte verte
Bd Jacques Monod 34120 PÉZENAS
Tél. : **04 67 30 96 34**

Ouvert du lundi au vendredi
8h00/12h00 - 13h30/17h00

GESTION DE L'EAU PAR L'AGGLO

Un problème de facturation ?

Si vous avez des questions au sujet de la facturation contactez Madame Fernandez au numéro suivant : **04 67 09 28 71**

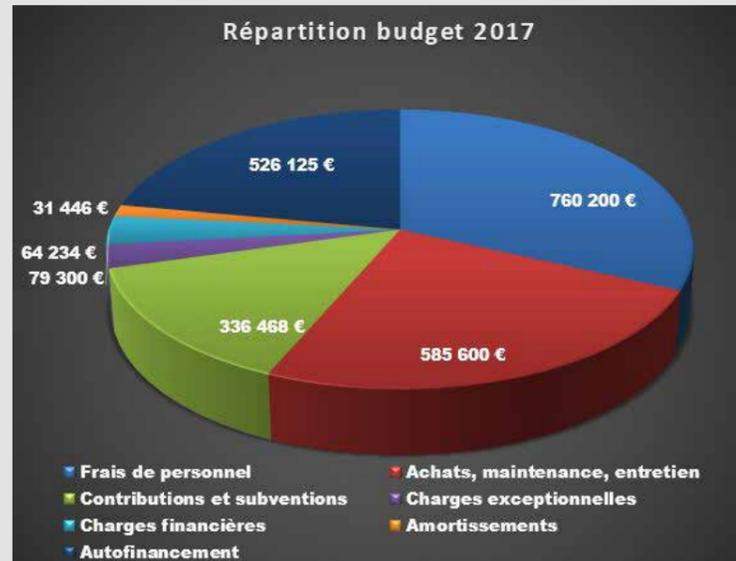
Un problème technique ?

Une service d'astreinte est mis en œuvre du vendredi 17h au vendredi suivant 17h. Le numéro d'astreinte est le suivant : **06 28 53 48 85**



BUDGET 2017

Un budget contraint dans un contexte une nouvelle fois difficile pour les finances publiques



Le budget primitif de la commune de Saint-Thibéry a été élaboré cette année encore dans un contexte toujours plus contraint en raison notamment de la baisse des dotations de l'État (diminution de 70 000 euros depuis 2013). Il s'élève à 2 383 273 euros en fonctionnement (achats, salaires, subventions aux associations...) et à 1 057 002 euros en investissement (travaux et équipements).

Un niveau d'investissement élevé maintenu sans recourir à l'emprunt

Malgré le contexte national difficile pour les finances publiques, la municipalité a souhaité maintenir un niveau d'investissement élevé (poursuite des travaux de rénovation des écoles, mise en accessibilité des équipements ouverts au public, réfection des chemins...) sans recourir à l'emprunt afin de conserver un endettement très raisonnable et bien maîtrisé.



C'est la raison pour laquelle, pour la première fois depuis plus de 30 ans, les taux des impôts locaux vont légèrement augmenter, tout en restant particulièrement bas au regard des moyennes nationale et départementale :

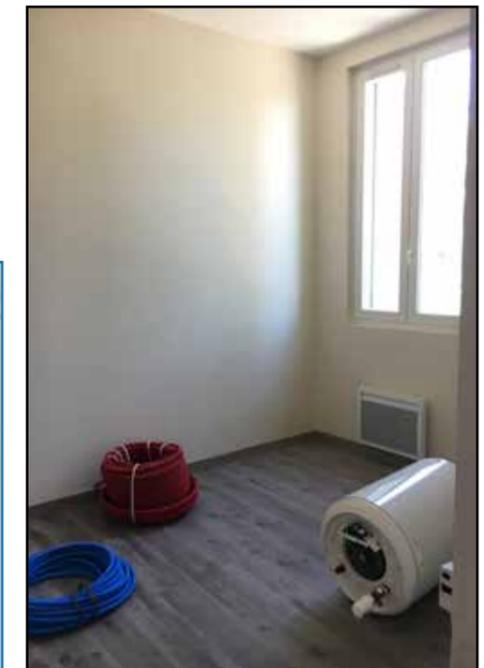
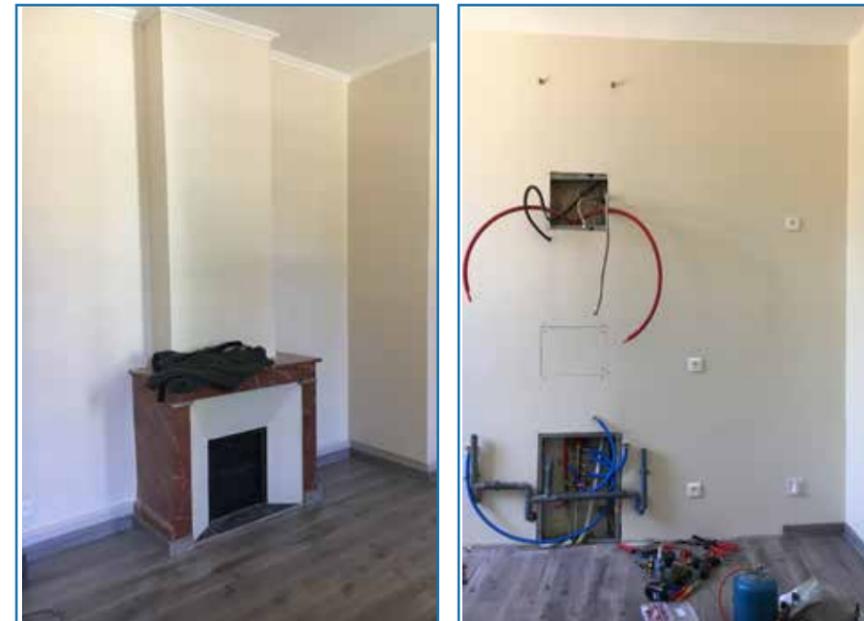
- Taxe d'habitation : de 15,86 % à 16,68 % (taux moyen départemental : 30,25 %)
- Taxe foncière (bâti) : de 14,88 % à 15,82 % (taux moyen départemental : 27,89 %)

- Taxe foncière (non bâti) : de 64,33 % à 66,54 % (taux moyen départemental : 84,04 %)
- Parallèlement, d'importants efforts sont programmés sur les dépenses de fonctionnement (-22 000 euros prévus en dépenses de personnel et les charges générales). Plusieurs subventions ont été demandées (77 000 eu-

ros à l'Etat pour la réfection des classes, 23 000 euros au Département pour la voirie rurale...) afin que ce budget 2017 reste, malgré ce contexte contraint, ambitieux pour la commune tout en préservant sa santé financière.

Deux logements sociaux remis à neuf boulevard des écoles

Des travaux sont en cours au niveau des logements communaux situés aux écoles. Ces appartements sont remis à neuf pour permettre d'accueillir les futurs locataires dans les meilleures conditions. Les deux entrées principales seront sécurisées très prochainement par l'installation de nouvelles portes et d'interphones équipés d'un système de digicode.



Autour de l'abbatiale

Un gîte rénové pour accueillir les pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

La Municipalité et l'Agglo ont réhabilité un logement situé dans les murs de l'abbaye. Celui-ci est mis à la disposition des pèlerins du chemin de Saint-Jacques-De-Compostelle, Saint-Thibéry devenant ainsi un point étape. C'est l'association « le Baroulet » pilotée par Dany Jamme qui gère le fonctionnement de ce gîte qui a ouvert ses portes à la fin du mois de mai. L'inauguration officielle de ce lieu aura lieu le dimanche 17 septembre (voir p. 12).

Rénovation du joug de la cloche

Le joug (partie droite située au-dessus de la cloche) de la cloche de l'abbatiale va être prochainement rénové. Pour cela la municipalité a fait appel à des artisans spécialisés dans cette activité.

Un vitrail à réparer à l'abbatiale

Un vitrail cassé de l'abbatiale a été sécurisé en attendant d'être prochainement réparé.



Du côté du groupe scolaire Léonce Ruffié

Fibre optique : une connexion haut-débit pour les écoles



La municipalité en lien avec l'Agglo vient de procéder au raccordement du groupe scolaire à la fibre optique. Toutes les classes de l'école primaire ainsi que la salle des institutrices sont équipées d'un ordinateur. La salle informatique compte six postes de travail. L'école maternelle quant à elle est équipée de deux ordinateurs. Depuis quelques jours les équipes enseignantes et les élèves bénéficient d'une connexion haut-débit pour travailler avec des moyens plus modernes et surtout plus rapides !

Pendant les vacances d'été le plan de rénovation des classes va se poursuivre

La seconde tranche du plan de rénovation des classes du groupe scolaire sera déclenchée cet été avec la rénovation de deux nouvelles classes : l'une à l'école élémentaire, l'autre à l'école maternelle. Les travaux sont planifiés pendant les vacances scolaires et devraient se terminer mi-août. Ce programme pluriannuel de rénovation des classes des écoles a été voté par le conseil municipal avec un investissement de 200 000€ réparti sur quatre ans (de 2016 à 2020). Ces travaux sont réalisés avec l'aide d'une subvention de l'État d'un montant de 76 000€ sur trois ans.

Floralies 2017 : place F. Laurent

Cette année les Floralies Patrimoniales se sont déroulées place Francis Laurent. La salle des fêtes accueillant les deux bureaux de vote du premier tour des élections présidentielles, il fallait trouver un autre emplacement pour les exposants de plus en plus nombreux. La municipalité a décidé que la place Francis Laurent accueillerait pour la première fois cette manifestation emblématique de Saint-Thibéry. Les commerçants de la place ont pu bénéficier du trafic des nombreux visiteurs venus découvrir les plantes, les fleurs, les produits artisanaux et les animations des associations (Foyer rural et la maison des jeunes, Abaslesmasques, Patrimoine). Grâce à l'association Lou Pitchou, une restauration sur place était proposée pour profiter encore plus de cette belle journée ensoleillée !



Le carnaval de Saint-Thibéry : une fête traditionnelle toujours plébiscitée par les Saint-Thibéryens.

L'édition 2017 a connu une belle implication autour du carnaval de Saint-Thibéry, de la part des écoles, de la municipalité et de l'association des Amis du Carnaval.

Initiation aux danses traditionnelles
Pour renouer avec les danses traditionnelles, une initiation était proposée une semaine avant le carnaval. Guidés par l'animatrice, les participants ont dansé, découvert ou redécouvert les pas de danses traditionnelles. Petits et grands se sont bien amusés !

Le défilé des chars
La météo a contraint d'annuler le carnaval des enfants du samedi matin. Le ciel plus clément de l'après-midi a permis aux chars de défilé. Le parcours, modifié en raisons des règles de sécurité

imposées par le plan Vigipirate, partait du bd de la digue et non pas de l'Ehpad Mireille Vidal comme les autres années. Après un passage avenue de Pézenas les chars, toujours aussi créatifs, se sont engouffrés au cœur du village pour défilé dans la joie et la bonne humeur.

Le jugement de Boniface
En fin de journée, le jugement de Boniface a été sans appel : il fut brûlé place de la mairie, qui, pour l'occasion, arborait un flamboyant drapeau occitan.

Des mesures de sécurité accrues
La municipalité remercie la population pour la patience dont elle a fait preuve. En effet les mesures de sécurité ont entraîné quelques contraintes de stationnement et d'accès puisqu'il a fallu bloquer l'entrée du village le temps

du cortège. Une communication précise autour de ces mesures a permis aux habitants d'être prévenus et de s'organiser.

L'école très investie pour le carnaval
Cette année, l'école s'est investie dans la préparation du carnaval à travers différents ateliers liés à la tradition occitane :

- Danses traditionnelles
- Chants occitans
- Fabrication de costumes traditionnels : le pétassou
- Fabrication de masques

Malheureusement les prévisions météorologiques étant trop mauvaises, le carnaval des enfants a été annulé. Une formule revisitée sera proposée lors de la fête des écoles, le 30 juin 2017 (voir p. 11).



L'ADMR : des professionnels du service à la personne

L'ADMR, c'est une équipe professionnelle : 3 postes administratifs (Sarah, Nathalie & Myriam), 73 aide-ménagères, 10 auxiliaires de vie à votre service 365 jours/365 jours. Les fonctions et les rôles sont bien déterminés par leur statut professionnel.

Régulièrement le personnel participe à des formations professionnelles diplômantes.

L'accompagnement demandé chez chaque personne aidée, exige de chacune d'elle une prise en charge tant pour le bien-être de la personne et son cadre de vie que dans le respect et les limites de leur fonction et rôle.

Les réunions institutionnelles trimestrielles sont conduites par M. Le président et les membres du bureau, les délégués et l'ensemble du personnel y débattent. Le thème des réunions permet d'aborder les difficultés rencontrées, les nouvelles techniques de travail (smartphone) et des questions diverses.



La maison des jeunes a été inaugurée le 24 mars

Vendredi 24 mars, la Maison des Jeunes de Saint-Thibéry a été inaugurée en présence de Sébastien Denaja, député de l'Hérault, Vincent Gaudy, conseiller départemental maire de Florensac, Jean Augé, premier adjoint au maire de Saint Thibéry, et une partie du conseil municipal. Située dans les locaux de l'ancienne mairie (3 rue de l'ancienne mairie), la maison des jeunes profite de deux beaux espaces que les jeunes ont remis en état avec le soutien de la municipalité.



Cette soirée était pour eux la consécration d'un long travail de décoration, mais également de répétitions de leurs ateliers de cirque, musique, dessin et bidouilles réalisés tout au long de l'année. Si le thème de la soirée était le printemps, le temps n'était pas au rendez-vous. Mais le printemps était dans les cœurs de tous, dans une ambiance conviviale.

Reine Moyen, reine d'un jour, a fêté ses 100 ans le 5 avril à l'Ehpad Mireille Vidal.

Un grand goûter animé a rassemblé les pensionnaires de l'Ehpad Mireille Vidal le jour des 100 ans de Mme Reine Moyen. Née le 5 avril 1917 au Havre, Reine Moyen née Lemarchand a une enfance heureuse et fréquente l'école communale. Elle se marie à Émile, militaire de carrière, le 7 Mars 1936. Ils ont 2 enfants : Luc né en 1936 et Yolaine née en 1944 pendant la mobilisation de son père. Domiciliés à Paris, les différentes mutations d'Émile les amènent à déménager régulièrement en France et même en Allemagne. Reine travaille pendant de longues années chez un médecin pour l'aider dans les tâches domestiques.

La famille fini par s'installer à Lunel. Après le décès d'Émile en 2007, Reine entre à l'EHPAD Mireille Vidal. Le 5 avril dernier Reine a eu 100 ans ! Ce jour-là en l'honneur de Reine une

petite fête a été organisée à l'Ehpad par A. Ayrat, directeur de l'Ehpad, L. Martinez et F. Servat conseillères municipales, avec la complicité d'Arletta, l'animatrice, et l'aide des résidents. L'excellent S. Martinez assurait l'animation musicale. Entourée de ses amis résidents de la maison de retraite, d'une partie de l'équipe municipale et des bénévoles, la reine d'un jour, a été très attentive à ce remue-ménage. On a pu la voir applaudir, sourire, trinquer, échanger quelques mots avec les invités. Reine s'est arrêtée longuement devant le magnifique gâteau tapissé de bougies marquant l'empreinte du temps. Nous présentons nos meilleurs souhaits de bonheur et de bonne santé à Reine.



PLACE FRANCIS LAURENT

LE DOSSIER

Une place festive !

Depuis sa création de nombreuses manifestations ont déjà eu lieu place Francis Laurent, devenue un rendez-vous incontournable pour les Saint-Thibéryens



Qu'elles soient organisées par les associations ou la municipalité, de nombreuses festivités se déroulent sur la place Francis Laurent :

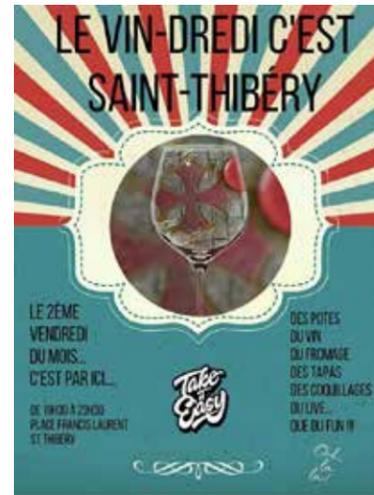
- Chaque été les 4 marchés nocturnes de producteurs. La première édition a eu lieu le 14 juin, les prochains sont prévus les mercredis 12 juillet, 2 et 23 août.
- Le marché du terroir et de l'artisanat pendant la fête locale (le 11 novembre).
- Plus récemment les Florales patrimoniales.
- Le marché de Noël
- Le marché hebdomadaire du mardi matin
- Journée «A pair & bike» : animations BMX et Vincent Massardier

- Soirée «Tout schuss» sur le thème de la montagne
- Et désormais tous les deuxièmes vendredis du mois «c'est VIN-DREDI».

Cet été la place accueillera pour la première fois une soirée d'ouverture (9 août) et de clôture (13 août) du festival de jazz. A ne pas manquer ! La place Francis Laurent est devenue sans aucun doute l'un des rendez-vous préférés des Saint-Thibéryens.



La nouvelle association des commerçants de la place



Les commerçants de la place ont créé une association pour organiser différentes manifestations. Vous avez pu découvrir depuis avril la première d'entre elles : LE VIN-DREDI.

Ce rendez-vous mensuel propose tous les deuxièmes vendredis du mois une soirée conviviale : tapas, dégustations de vins et musique. Ambiance conviviale et chaleureuse garantie ! L'association réfléchit déjà à d'autres animations qui viendront rythmer la vie de la place tout au long de l'année

Agenda des festivités d'été de la place

- Les marchés nocturnes festifs :**
- Mercredi 12 juillet avec David Tobena
 - Mercredi 2 août avec Manolita
 - Mercredi 23 août avec Why notes
- Les Vin-dredi :**
- Vendredi 14 juillet
 - Vendredi 8 septembre
- Festival de Jazz :**
- Ouverture mercredi 9 août
 - Clôture dimanche 13 août

PLACE FRANCIS LAURENT

LE DOSSIER

La rue pavée : nouvelle boutique de la place



ZOOM SUR...

LA RUE PAVÉE

«La rue pavée» est la dernière boutique ouverte sur la place. Laetitia Bizot vous accueille depuis le mois de décembre dans cet espace dédié au vin, mais aussi au plaisir des papilles et des yeux : thés et cafés, épicerie fine, arts de la table...

Dès le sol franchi, l'ambiance du lieu avec son sol pavé à l'ancienne et sa décoration soigneusement étudiée invite au dépaysement. Du vin, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Laissez-vous guider par Laetitia qui vous en parlera avec passion. Cette passion pour le vin Laetitia l'a concrétisée il y a quelques années avec son mari lorsqu'elle a acheté une cave à Rochelongue. L'ouverture de cette boutique est une nouvelle étape née de son coup de cœur pour Saint-Thibéry et cette place. Alors si ce n'est pas déjà fait, allez vite découvrir ce lieu original et chaleureux situé entre la jardinière et l'office notarial.



Nouveaux commerces, nouveaux emplois, nouvelle dynamique

La création de la nouvelle place Francis Laurent au cœur du village regroupe plusieurs commerces et services. Certains se sont déplacés (fleuriste, primeur, pharmacie, office notarial, services médicaux), d'autres se sont créés : la Grange des pains, la Brasserie du village, la Médiathèque et la petite dernière : la Rue pavée. En plus d'amener une belle dynamique sur cette place, l'ouverture de ces commerces a permis de créer 7 nouveaux emplois. Le développement de la place et de ses alentours se poursuit avec un projet d'installation d'un écailler et de deux nouveaux locaux.

Les parkings situés autour de la place permettent aux automobilistes de se garer facilement et d'attirer une clientèle extérieure au village.

HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE : qui jette un œuf jette un bœuf !



Une action «zéro gaspi» a été menée au restaurant scolaire du 29 mai au 2 juin. Il s'agissait de sensibiliser les

Le jeudi 23 mars dernier l'opération « Une journée sans viande par mois » a débuté au restaurant scolaire de l'école Léonce Ruffié. Cette action a pour objectif de sensibiliser les enfants à leur équilibre alimentaire.

La surconsommation de viande et de poisson étant déconseillée par les nutritionnistes, la municipalité a choisi de proposer aux enfants une journée par mois sans viande ni poisson. Au menu de ce premier repas sans viande ni poisson les enfants ont pu savourer des lasagnes aux 3 fromages. Pendant le repas, une diététicienne a sensibilisé les enfants sur les bonnes pratiques alimentaires et l'importance de limiter les viandes et les poissons, s'appuyant sur des flyers et panneaux informatifs pour illustrer ses propos.

Les enfants ont été très réceptifs, beaucoup étaient même déjà informés des dérives de notre alimentation sur ces points. L'objectif initial qui était d'expliquer les raisons de cette action auprès des enfants a donc été largement atteint. Désormais, un jeudi par mois, les enfants auront un repas sans viande ni poisson. Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les menus scolaires sur www.ville-saint-thibery.fr



Une semaine pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire

enfants à la réduction du gaspillage alimentaire. Chaque jour les aliments non consommés sur les plateaux des enfants étaient jetés dans une poubelle destinée à être pesée pour leur faire prendre conscience du poids du gaspillage. Afin de visualiser concrètement ce gaspillage, ce poids était reporté sur un graphique.

Parallèlement pendant la semaine plusieurs thèmes ont été abordés à l'aide de petites vidéos pour illustrer les notions de dates de péremption, le compost etc. Les enfants se sont montrés attentifs et se sont impliqués sérieusement ! Lundi, la pesée des aliments

gaspillés s'élevait à 3,8 kg soit un ratio de 50,66g par élève. Vendredi ce chiffre s'est révélé plus élevé (5,2 kg / 73,23g par élève) en raison d'un menu moins apprécié par les enfants (seiche fraîche en persillade).

Les résultats sont néanmoins très satisfaisants : la moyenne de notre restaurant scolaire est de 60 grammes par élève, soit bien en dessous de la moyenne scolaire nationale qui est de 179g. Un bel effort de nos petits gastronomes !

À noter que l'équipe en charge de cette sensibilisation a salué la qualité d'encadrement de ce projet par les agents de la municipalité.

Lancement de la journée mensuelle «Sans viande»



Fête des écoles Vendredi 30 juin 2017

L'association LOU PITCHOU, les délégués des parents d'élèves et les équipes enseignantes vous invitent à la fête des écoles de la commune. Fêter la fin de l'année entre copains se fera pendant la journée avec les enseignants et des parents bénévoles.

Fêter la fin de l'année avec ses parents, sa famille aura lieu à 17 heures dans la cour de l'école élémentaire autour de jeux.

Fêter la fin de l'année pour montrer le travail acquis par nos élèves sera le moment du spectacle des deux écoles (18 heures 30).

Fêter la fin de l'année tous ensemble en toute convivialité se passera autour d'une soirée apéritive et dansante à partir de 19 heures 30.

Venez nombreux !

Merci de votre participation à la vie scolaire des enfants de la commune.

École élémentaire

Inscriptions pour les CP et les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants et les parents des enfants de grande section rentrant à l'école élémentaire en septembre 2017 doivent inscrire leur enfant en deux temps :

- ☑ À l'accueil de la mairie (avec carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile).
- ☑ À l'école élémentaire auprès de la directrice (Cécile Salvestrini) lors des permanences suivantes : les mercredis 21 et 28 juin de 9h à 12h ou les jeudis 22 juin et 6 juillet de 16h à 19h.

- ☑ Pour les nouveaux arrivants uniquement : mercredi 30 août de 10h30 à 12h et jeudi 31 août de 15h30 à 19h.

Coordonnées de l'école élémentaire :

École Léonce Ruffié
2 bd des écoles 34630 Saint-Thibéry
Tél. : 04 67 77 80 44
Mail : ce0340731k@ac-montpellier.fr

Accès piétonnier aux écoles pour les élèves

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, nos chers élèves prennent les chemins de l'école en toute sécurité. En effet, la municipalité a mis en place une zone piétonnière aux heures d'entrées et de sorties des classes.

Les équipes enseignantes sont très satisfaites d'accueillir leurs élèves dans le calme, la sécurité et les sourires accompagnant des "bonjours" radieux.

L'école ouvre ses grands portails pour recevoir comme il se doit nos écoliers, nos citoyens de demain. Que la sérénité soit tous les jours présente autour de l'école.

Que les enfants de la commune puissent tous aborder leur journée de travail dans les meilleures conditions.

Les deux directrices se félicitent du long travail de partenariat avec les élus et les employés municipaux en charge du dossier : long travail ayant permis d'atteindre les objectifs fixés.

Edith Etheve, directrice de l'école maternelle
Cécile Salvestrini, directrice de l'école élémentaire



La police municipale vous rappelle qu'il est interdit de stationner au niveau des passages piétons. Les véhicules ne respectant pas cette règle seront verbalisés

L'Abbatiale de Saint-Thibéry renoue avec sa vocation : accueillir les pèlerins en marche vers Saint-Jacques-de-Compostelle sur le chemin des Romieux.

Une grande nouvelle pour notre beau village... Saint-Thibéry est un village étape sur le chemin sud (ou chemin de la plaine languedocienne) du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

A l'époque prospère de notre abbaye, celle-ci hébergeait déjà les pèlerins en provenance de Rome qui se dirigeaient vers Saint-Jacques par le col du Somport ou qui en revenaient. Jusqu'à présent, les pèlerins devaient emprunter le chemin nord passant par Saint-Guilhem.

Ce beau projet est en cours depuis 2013. L'homologation de ce chemin des Romieux portera le numéro GR78-1. Beaucoup d'intervenants ont pris à cœur cette aventure, notamment les municipalités concernées, le tracé de ce chemin étant partiellement effacé entre Florensac et Saint-Thibéry.

Nous avons créé une association « Le Baroulet, association d'hébergement jacquaire de Saint-Thibéry » qui a aujourd'hui une existence officielle.

La Municipalité et l'Agglo ont gracieusement mis à la disposition de l'association « le Baroulet » un logement situé dans les murs de l'Abbaye, en prenant aussi en charge la réhabilitation de cet appartement. L'association doit quant à elle, assumer les dépenses liées au fonctionnement (eau, électricité, assurance, entretien).

Ce gîte a ouvert ses portes fin mai, après un nettoyage et la mise en place du mobilier. Un grand merci aux personnes qui ont participé, donné du mobilier, de la vaisselle, du temps ...

L'inauguration officielle du gîte aura lieu le dimanche 17 septembre.

Si vous désirez nous donner un petit coup de pouce, vous pouvez adhérer



comme membre bienfaiteur, avec une cotisation proposée à 5€ minimum... Merci d'avance.

La présidente Dany JAMME et l'équipe (qui ne demande qu'à s'agrandir... Bienvenue à ceux qui seraient intéressés). Tous renseignements auprès de Dany JAMME, B. et H. FETTER, Michel LAURENT, C. et O. BRIGAUD.

Motoclub : championnats de France Elite de motocross



Le motoclub de Saint-Thibéry a accueilli sur le site du motocross les 20 et 21 mai derniers les championnats de France Elite de motocross. Les meilleurs pilotes Français de la discipline se sont affrontés. Plus de deux cents pilotes étaient engagés dans cette compétition, répartis sur 4 catégories : MX espoirs 85, MX juniors 125, Elite MX1 et MX2. Un spectacle impressionnant ! Un grand bravo à Florent RICHIER (motoclub de Saint-Thibéry), qui a remporté la 1^{ère} place dans la catégorie MX2

Classement épreuves championnat de France Elite 20 et 21 mai

	ESPOIRS	JUNIORS	MX2	MX1
1	PRUGNIERES Quentin Marc	BENISTANT Thibault	RICHIER Florent (St Thibéry)	TEILLET Valentin
2	MIOT Florian	VERHAEGHE Scotty	GIRAUD Henri	BOOG Xavier
3	METAYER Pablo	CHARLIER Maxime	AUBIN Arnaud	DESPREV Maxime

Les Amis pêcheurs toujours actifs !



Les Amis Pêcheurs de Saint-Thibéry organisaient les 10 et 11 avril, une journée d'initiation à la pêche pour les jeunes du village et alentours. Occasion pour ces bénévoles de leur rappeler les règles de base en matière de respect de la nature, de l'environnement etc.

Prochains événements organisés par l'association : Dimanche 2 juillet repas au Pré de l'île avec animations de la Maison des Jeunes, suivi d'un spectacle gratuit à la salle des fêtes concocté par les ateliers de cirque, guitare, batterie, théâtre, et bidouilles de la Maison des Jeunes. Dimanche 30 juillet, Défi Float Tube annuel organisé au Pré de l'île le midi. Le séjour au centre aqua pêche de Pouzols les 3,4 et 5 août (camping sur place). Renseignements Henri Subias ou Virginie Papin.



ÇA ROULE POUR LE CERCLE !

L'association le Cercle n'a pas chômé cet hiver : Le Lido de Marseillan à Sète, jusqu'à l'ascension du Mont St Clair, le tour du lac du Salagou; les sous bois de TAUSSAC et la journée de démonstration technique chez son parrain, Vincent MASSARDIER, à Sérignan. Pour se remettre de tout cela, une soirée montagnarde "TOUT SCHUSS" a animé la Place Francis Laurent en Mars.

Gros évènement à venir : la randonnée gourmande au profit du Téléthon, le 25 JUIN 2017. Nous vous y attendons très très nombreux, en famille ! pensez à vous préinscrire (bulletins disponibles à la Brasserie, à La Grande des Pains et à la mairie). Voir page 14.

Et bien entendu, l'association vous est ouverte ! A bon entendeur ...

Pour plus d'infos :
06 45 57 42 27 ou 06 27 04 64 64

LE KARATÉ DE SAINT-THIBÉRY : un club intergénérationnel

Le karaté Taï-chi de Saint-Thibéry mérite bien son vocable comme le journal Tintin il se pratique de 7 à 77 ans.

Les adolescents et enfants y viennent se défouler tout en étant disciplinés dans leur pratique.

Les adultes s'accomplissent et continuent par le biais de cet art martial qui les passionnent. Notre ancien (sempai en japonais) Jean JULIEN, ceinture noire 1^{er} DAN et 81 printemps est un exemple pour toutes les générations.

Le club est ouvert à tous. Selon ses possibilités chacun choisit l'art martial qui lui correspond : karaté (dur ou weija) ou taï-chi (doux, interne neija).

Des séances d'initiations gratuites d'animation au taï-chi sont prévues sur des lieux publics en plein air au cours de l'été. À suivre !



Du 5 au 27 mai 1^{er} tournoi open du Tennis club



Avec 160 inscrits, le tournoi a été une franche réussite, aussi bien sur le plan sportif que sur le plan de la convivialité. A l'issue de ces trois semaines d'exploits sportifs, parsemées de belles surprises et de belles rencontres, le président Gérard Sposito n'a pas manqué de remercier Christophe et Valérie Viala nos juges arbitres présents tous les jours pour assurer le bon déroulement de plus de 170 matches.

A noter que le suivi de l'évènement a été assuré par notre « reporter » Stéphane Ribes qui a alimenté les réseaux sociaux avec programmes, photos, vidéos et scores en direct.

Une forte participation des licenciés du club ainsi que des clubs voisins et amis, a été appréciée par les organisateurs. Lors de la remise des prix Gérard s'est félicité du déroulement du tournoi et a remercié les élus Jean Augé et Vincent Gaudy pour leur soutien, l'ensemble des bénévoles très présents et dynamiques, ainsi que les partenaires, sans qui ce tournoi n'aurait pu avoir lieu.

Résultats :

- Vainqueur homme : Gilet Hugo (TCB)
- Vainqueur femme : Barrau Oriane (Thézan)
- Vainqueur homme + de 35 ans : Niclot Bruno (Maraussan)
- Vainqueur femme + de 35 ans : Fortassier Pascale (Cap d'Agde)





La tournée gourmande des grands ducs pour l'AFMTELETHON

L'association LE CERCLE en partenariat avec la mairie organise une randonnée VTT au profit du Téléthon le dimanche 25 juin. La tournée gourmande des grands ducs propose un parcours de 25 km accessible à tous et ponctué d'étapes gourmandes où les participants pourront déguster de bons produits locaux (viennoiseries, charcuteries, huîtres etc.). A l'arrivée, bonne humeur et gaieté seront de rigueur. Il y aura possibilité de déjeuner sur place dans une ambiance conviviale.

Tous les bénéfices seront reversés au TÉLÉTHON

ENGAGEMENT

- 10€ adultes et enfants à partir de 12 ans en préinscription.
- 12€ je jour-même (inscriptions à partir de 7h30)
- 5€ enfants de 8 à 11 ans.
- Gratuit pour les moins de 8 ans.

Le bulletin de préinscription et le règlement sont à remettre avant le 21 juin :

- À La brasserie du village
- À La grange des pain
- À la mairie
- Par mail : lecercle.stthibery@gmail.com
- Par courrier : Hôtel de ville, place de la mairie, service communication 34630 SAINT-THIBÉRY

Renseignements : 06 27 04 64 64

LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN ET DU CÔLON C'EST IMPORTANT



La dépistage s'adresse à toute personne non malade âgée de 50 à 74 ans. Cet examen systématique permet de détecter une anomalie à un stade précoce, permettant ainsi des traitements moins lourds et des chances plus grandes de survie.

Cette action de santé publique a pour objectif de réduire la mortalité pour ces deux cancers.

Ces dépistages sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale. L'organisation de ces dépistages dans l'Hérault est assurée par Dépistage 34 (centre de coordination du dépistage des cancers du sein et du côlon dans l'Hérault, financé par l'État et l'assurance maladie).

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le dépistage concerne les femmes âgées de 50 à 74 ans. Une lettre d'invitation vous est adressée tous les deux ans. Vous choisissez le centre de radiologie et/ou le radiologue dans la liste jointe à l'invitation. Vous pouvez aussi vous rendre au mammobile qui vient dans la commune.

Le radiologue vous examine et réalise une mammographie complète. S'il ne détecte pas d'anomalie, un deuxième radiologue fera également une lecture de votre examen pour confirmation. Si une anomalie est détectée le radiologue proposera des examens complémentaires. Votre médecin adressera les résultats au médecin de Dépistage 34 pour assurer le suivi.

Le cancer du sein dans l'Hérault
190 000 invitations tous les deux ans
45 000 mammographies par an
Plus de 300 cancers détectés par an

DÉPISTAGE DU CANCER DU CÔLON

Le dépistage concerne les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans. Une lettre d'invitation vous est adressée tous les deux ans. Vous la présentez au médecin traitant.

Votre médecin détermine si vous pouvez ou non faire ce test immunologique. S'il vous remet le test, vous le faites chez vous et l'envoyez au Laboratoire National (envoi gratuit).

Si vous ne devez pas faire le test (antécédents familiaux ou personnels), votre médecin vous proposera un suivi adapté. Les résultats vous seront envoyés ainsi qu'à votre médecin et au médecin de Dépistage 34 pour assurer le suivi.

Le cancer du côlon dans l'Hérault
320 000 invitations tous les deux ans
40 000 tests par an
60 cancers détectés par an

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



Le moustique tigre est tout petit (moins de 7 mm), très noir avec des zébrures blanches d'où son surnom. Il pique le jour, à l'extérieur des habitations. Il se déplace peu (150 mètres environ depuis son lieu de naissance) car, il vole très mal. Pour coloniser les

territoires il accompagne l'Homme dans ses moyens de transport. C'est ce qui lui a permis de quitter son Asie du sud-est natale pour s'implanter un peu partout sur la planète.

En régions tempérées il a une activité de mai à novembre. En période hivernale, ses œufs se mettent en diapause (une sorte d'hibernation) et, dans de «bonnes conditions» (après une mise eau), son espèce revient en force la saison suivante.

Le moustique tigre pique beaucoup et est potentiellement vecteur de maladies, comme la dengue, le chikungunya ou le zika (si le moustique a piqué une personne atteinte de cette maladie, ce qui chez nous est heureusement rare). Infos sur : www.moustiquetigre.org

Les bons gestes pour lutter contre la prolifération du moustique tigre

VIDEZ

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobilier de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir de l'eau.
- Pluviomètres plastiques.

RANGÉZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

JÉTEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec des grilles.
- Gouttières, chéneaux.

ENTRETENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosages.

État-civil de janvier à mai 2017

Ils sont arrivés

Adriel AUDINELLE
Jane BESNACI
June BOUSSELAIRE
Emma BRUN
Nolan DURAND
Timéo LECOSSOIS
Ethan QUIEDEVILLE
Eléa RENEL
Alice ROUSTEAU
Inès ROUBAL

Ils nous ont quittés

Francette BALDELLON
Philippe BARTHELEMY
Charles CAMPANELLA
Francine COMMEINHES
Suzanne DAUBI
Jean-Pierre GRANI
Claudine MARLIER
Aurélien PREVERAUD
Micheline RICARD

Ils se sont mariés

Mlle PECRIAUX & M. JAMME
Mlle SIMEON & M. MARTINS PINTO
Mlle BRIZZI-NAVARRO & M. GARCIA
Mlle MUMAKA & M. KELSEN
Mlle ZENASLI & M. ASSIE

NOUVEAU TAXI À SAINT-THIBÉRY



- Agréé caisse
- Transport médical assis toutes distances
- Gares
- Aéroports
- Restaurants
- Boîtes de nuits
- Féria ...
- Tél. : 06 72 09 79 51
- Mail : bruno.mourgues@orange.fr

VENTE D'ARTICLES NEUFS & D'OCCASION

Chez Juliettes, 12 rue droite

Une nouvelle boutique s'est installée dans l'ancien local de la jardinière. Vous y trouverez vêtements, accessoires, bibelots, livres et jouets neufs ou d'occasion. Si vous souhaitez désencombrer votre maison vous pouvez donner vos objets inutiles. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h non stop. Tél. : 09 67 79 38 29

OPTICIENS MOBILES

La santé visuelle pour tous

Le réseau collaboratif LES OPTICIENS MOBILES propose ses services en se déplaçant dans les villages offrant à domicile l'équivalent des prestations des magasins spécialisés. Il a reçu l'agrément de la Sécurité Sociale et des Mutuelles. Il propose des montures conçues en France et possède son propre atelier de fabrication de verres, ce qui lui permet de proposer des tarifs attractifs en vous donnant accès à la meilleure technologie. Renseignements : Tél. : 07 83 49 95 63 ngusmaroli@lesopticiensmobiles.com Déplacements et devis gratuits tous les jours dimanches et fériés compris de 9h à 21 h.

NUMÉROS UTILES

- GENDARMERIE : 04 67 98 13 65
- PHARMACIE DE GARDE : 3237
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- EDF /GRDF dépannage : 0 800 473 333



L'agenda de Saint-Thibéry

Juin

Samedi 17 juin

**COMMÉMORATION APPEL 18 JUIN
18H30 monument
av. du Général de Gaulle**

L'appel du 18 juin est exceptionnellement célébré le 17 juin en raison des élections législatives

Dimanche 18 juin

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
De 8H à 18H salle des fêtes**

Mardi 20 juin

**VISITE GUIDÉE DU VILLAGE
14H30 (rdv devant l'abbatiale)**

Samedi 24 juin

**GALA DE DANSE
21H théâtre de verdure
Informations : 04 67 77 80 57.**

Dimanche 25 juin

**RANDO TÉLÉTHON
Départ 9h au stade (voir p.14).**

Informations : 06 27 04 64 64.

Vendredi 30 juin

**FÊTE DES ÉCOLES
17H dans la cour des écoles.**
Organisée par Lou Pitchou et les écoles (voir page 11).

FÊTE DU FOOT

19H au stade
Organisée par le sporting-club

**Expositions des Artistes
contemporains d'Occitanie**
Salle Émile Massal (musée)

Du 10 au 25 juin
Du 15 au 30 juillet
Du 12 au 27 août

Renseignements : 06 27 29 46 07

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@ville-saint-thibery.fr

Juillet

Dimanche 2 juillet

**REPAS des Amis pêcheurs
12H au pré de l'Île.**

Organisé par les Amis pêcheurs et animé par la Maison des jeunes.

**SPECTACLE GRATUIT
15H30 salle des fêtes**

Proposé par la maison des jeunes

Mercredi 12 juillet

**MARCHÉ FESTIF PRODUCTEURS
19H place Francis Laurent.**

Informations : 04 67 77 80 57

jeudi 13 juillet

**FÊTE RÉPUBLICAINE
18H30 place de la mairie et
cour du presbytère.**

Jeux, apéritif dînatoire, retraite aux flambeaux et animation musicale.

Vendredi 14 juillet

**C'EST VIN-DREDI
19H place Francis Laurent.**

Soirée tapas et musique, organisée par l'association des commerçants

21, 22 et 23 juillet

FÉRIA DES AMIS DE L'ESPAGNE



Dimanche 30 juillet

**DÉFI FLOAT TUBE ET REPAS
12H au pré de l'Île.**

Organisé par les Amis pêcheurs

Août

Mercredi 3 août

**MARCHÉ FESTIF PRODUCTEURS
19H place Francis Laurent.**

Informations : 04 67 77 80 57

Samedi 5 août

**SUPERCROSS NOCTURNE
À partir de 14H au motocross.**

Informations : www.mx-34.com

Mercredi 9 août

**OUVERTURE DU FESTIVAL DE JAZZ
19H place Francis Laurent**

Organisée par la médiathèque en partenariat avec AGIR.

10,11 et 12 août

**16° FESTIVAL DE JAZZ
19h place de la mairie**

Organisé par l'association AGIR
Infos : www.jazz-saint-thibery.com.

Lundi 13 août

**CLÔTURE DU FESTIVAL DE JAZZ
19H place Francis Laurent**

Organisée par l'association des commerçants en partenariat avec AGIR.

Vendredi 18 août

**LOTO EN PLEIN-AIR
20H30 place de la mairie**

Organisée par l'Entente Bouliste.

Mercredi 23 août

**MARCHÉ FESTIF PRODUCTEURS
19H place Francis Laurent.**

Informations : 04 67 77 80 57

Dimanche 27 et mardi 29 août 29^e BrescouDOS Bike week

Le convoi passera sur la commune (D909) le dimanche 27 août vers 18h40 et le mardi 29 août aux environs de 8h30.

Forum des associations
samedi 9 septembre
17h30 place de la mairie

